

**IERDJ**

13, Place Vendôme

75042 PARIS Cedex 01

SIRET : 180 089 500 00045

Courriel : [contact@gip-ierdj.fr](mailto:contact@gip-ierdj.fr)

Adresse du profil acheteur : <https://gip-ierdj.fr>

Paris le 9 août 2024

Objet : Procédure de mise en concurrence relative à une prestation de service consistant en des prestations de veille et d'études prospectives (marché sans publicité ni mise en concurrence au regard de l'urgence et de la valeur estimée de ce dernier)

Madame, Monsieur,

Le groupement d'intérêt public « Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice » vous sollicite dans le cadre d'une mise en concurrence relative à une prestation de service intellectuelle consistant en des prestations de veille et d'études prospectives.

Il est demandé au soumissionnaire de proposer une offre de prestations de conseil dans le domaine de la veille et de la réflexion prospective, qui vise à connaître et comprendre les enjeux contemporains et sociétaux du droit et de la justice, à favoriser une culture partagée du débat d'idées au sein de l'Institut, et participer à la diffusion et à l'influence de l'Institut dans la vie des idées et vis-à-vis de sa gouvernance, dans le cadre de ses différentes missions.

Il conviendra d'en préciser le devis.

**1- Présentation de l'IERDJ**

L'IERDJ est un groupement d'intérêt public de droit français (GIP), opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, dont la mission est de développer, financer et soutenir la recherche sur le droit et la Justice, de produire des études sur ces thématiques, de mobiliser et de diffuser les connaissances produites.

Le groupement a notamment pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents.

## **2- Lieux d'exécution**

L'exécution des prestations de formation de la présente mise en concurrence sera effectuée depuis les locaux du groupement (47bis rue des Vinaigriers – 75010 PARIS). Ces derniers sont susceptibles d'évoluer en fonction du changement d'implantation des services du groupement d'intérêt public ou de l'inaccessibilité éventuelle des locaux, sans toutefois être situés hors de la commune de Paris.

## **3- Description des prestations**

- Définition de la prestation

La prestation devra répondre aux besoins identifiés ci-après :

Dans le cadre des missions de son pôle Veille et Ressources, dont l'objet est d'assister et de soutenir les différentes missions de l'Institut exercées par les autres pôles déjà constitués, l'Institut commande la réalisation de prestations de veille et d'études prospectives.

La veille et la réflexion prospective proposés par le prestataire s'appuieront sur les savoirs sociaux et les pratiques juridiques, en France et à l'étranger, sans viser l'exhaustivité et dans le but de nourrir la réflexion menée par l'Institut dans ses missions de développement de la recherche, d'étude et de prospective, d'animation des échanges et de diffusion des connaissances sur le droit et la justice. Le prestataire sera chargé de la production régulière de notes, en plusieurs versions le cas échéant, à la demande de la direction. Celles-ci pourront rester interne, être transmises aux partenaires de l'Institut, ou donner lieu à publication.

La veille et la réflexion prospective confiées au prestataire l'amèneront également à participer activement à la finalisation d'une étude prospective conduite par l'Institut en vue d'une publication au premier trimestre de l'année 2025, dont le thème porte sur les âges de la vie. Le prestataire, chef de projet des travaux de réflexion prospectifs de cette étude, lancera également la conception et l'animation d'un groupe de travail et participera à la rédaction d'une nouvelle étude en 2025 en vue de sa publication par l'Institut, sous le contrôle et la direction de la direction de l'Institut ou toute autre personne qui lui sera substituée.

La veille et la réflexion prospective s'appuieront sur différents capteurs élaborés par le prestataire en lien avec la direction de l'Institut, notamment les productions des sciences humaines et sociales, de la vie des idées et des médias ; la documentation institutionnelle, professionnelle et associative ; des événements et rencontres ; les échanges constants avec les collaborateurs de l'Institut ; des échanges réguliers avec l'association Futuribles dont l'Institut est membre ; la constitution et l'animation d'un réseau de correspondants de l'Institut, en lien avec la direction de ce dernier.

Il est ainsi attendu un important travail d'exploration, de rédaction et de mise en forme ». L'exécution du marché est soumise aux conditions décrites dans le présent document, définissant l'ensemble des prestations à réaliser. Le titulaire est responsable, tous les jours et pendant toute la durée du présent marché, de ses obligations contractuelles.

## **4- Modalités relatives aux offres**

La présente consultation ne comporte pas de lots. Les offres devront être présentées en français.

Informations sur les limites concernant le nombre maximal de candidats invités à participer :

Nombre minimal : 2

Nombre maximal : 4

Estimation de l'enjeu financier global : 39 600 € maximum

Durée d'exécution maximale : 12 mois

Marché susceptible de reconduction : non

La date limite de remise des offres est le **jeudi 19 septembre 2024 à 12h00**.

Elles sont à envoyer par courriel aux adresses suivantes : [contact@gip-ierdj.fr](mailto:contact@gip-ierdj.fr) et [harold.epineuse@gip-ierdj.fr](mailto:harold.epineuse@gip-ierdj.fr)

Le dossier du candidat comprend les pièces suivantes :

- L'acte d'engagement modèle ATTRI 1 et son annexe financière à dater et signer.
- Le mémoire technique.

La candidature contiendra également, en un seul exemplaire, les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat, à savoir :

1. Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
2. Le(s) document(s) relatif(s) au(x) pouvoir(s) de la (des) personne(s) habilitée(s) à engager la société ;
3. Le formulaire DC1 daté et signé ;
4. Le formulaire DC2 intégralement complété ;
5. Un extrait K- BIS ;

Les formulaires DC1 et DC2 et ATTRI 1 sont téléchargeables sur le site internet suivant :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2019>

Le candidat déclare être à jour de ses déclarations sociales et fiscales, conformément à l'ensemble des obligations juridiques qui lui sont applicables.

### **Offres « électroniques »**

Les recommandations suivantes pourront être utiles :

- les formats des fichiers envoyés ne pourront être que : .doc / .rtf / .pdf / .xls ou équivalent ;
- ne pas utiliser de fichiers exécutables, notamment les ".exe", les formats vidéo ;
- ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros" ;
- tous les fichiers envoyés doivent être traités préalablement par un anti-virus, à charge du candidat. Conformément au II et III de l'article 10 de l'arrêté du 28 août 2006, les candidatures ou les offres contenant des virus sont réputées n'avoir jamais été reçues.

Les soumissionnaires ont la possibilité de poser des questions par courriel, à la personne publique aux adresses suivantes :

Courriel : [contact@gip-ierdj.fr](mailto:contact@gip-ierdj.fr) ; [harold.epineuse@gip-ierdj.fr](mailto:harold.epineuse@gip-ierdj.fr)

## 5- Critères des offres

Les critères de sélection des offres pondérés sont les suivants :

- Critère n°1 : Valeur technique (50%) : Adéquation aux attentes exprimées par l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice ; notamment :
  - Délais de réalisation des prestations
  - Compréhension des besoins, antériorité d'intervention dans le secteur, richesse de la proposition en termes de suivi.
  
- Critère n°2 : Prix des prestations (50%) : jugé au regard de l'offre financière.

Pendant la consultation, les candidats peuvent obtenir des renseignements administratifs et techniques complémentaires sur demande écrite uniquement aux adresses suivantes :  
[contact@gip-ierdj.fr](mailto:contact@gip-ierdj.fr) ; [harold.epineuse@gip-ierdj.fr](mailto:harold.epineuse@gip-ierdj.fr)

Après examen des différentes offres reçues, je vous informerai de la décision par courriel dès que l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice aura fait son choix.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

**La Directrice de l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice**  
**Valérie SAGANT**

### Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 PARIS, France, Téléphone : 01 44 59 44 00, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction du recours : tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 PARIS, France, Téléphone : 01 44 59 44 00, courriel : greffe.ta- paris@juradm.fr